



### Compétences visées et contenu de la formation :

- > Réaliser un prélèvement veineux sécurisé pour le patient.
- > Conduire une procédure de prélèvement conforme aux règles de bonnes pratiques, notamment la traçabilité.
- > Reconnaître le type de prélèvement à réaliser suivant les indications du prescripteur.
  - Choisir le matériel et la méthode de prélèvement.
  - Effectuer l'étiquetage du contenant permettant l'identification du patient et de l'examen.
  - Préparer le patient pour prévenir toutes les complications.
  - Exécuter un prélèvement de sang veineux ou capillaire en vue d'analyses biologiques sans risque pour le patient.
  - Choisir, en cas de nécessité, les modalités de transmission à un autre laboratoire du prélèvement en fonction de sa nature et de son but.
  - Assurer la maintenance du matériel.
  - Appliquer les règles d'hygiène et sécurité.

### Méthodes pédagogiques :

- > Apport de connaissances
- > Analyse de situations professionnelles
- > Scénarisation des situations professionnelles fréquentes
- > Mises en situations simulées avec débriefings

### Publics concernés :

Les personnes titulaires d'un des titres ou diplômes permettant d'exercer les fonctions de technicien de laboratoire médical selon l'arrêté du 21 octobre 1992.

### Modalités d'évaluation :

- > Evaluation des connaissances antérieures (quizz, questionnaires, cas cliniques).
- > Evaluation des acquis post formation immédiats (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- > Présence conditionnant la validation
- > Epreuve certifiante (après le stage et sous responsabilité de l'ARS)
- > Parcours de e-learning (pré-requis et/ou validant)
- > Recueil de satisfaction des stagiaires
- > Délivrance d'attestation de formation
- > Evaluation à distance : rétention des connaissances, impact pratique

### Responsables pédagogiques :

**Isabelle Torchy** et **Naima Kernachi**, Formatrices à l'IFTLM, CHU Amiens-Picardie  
**Dr Françoise Rose**, Biologiste, CHU Amiens-Picardie

### Intervenants :

Médecins, Biologistes, Infirmiers, Techniciens de Laboratoire Médical, Cadres de santé

### Lieux de formation :

SimUSanté® et IFTLM (3 Rue des Louvels 80036 AMIENS)

### Renseignements et inscription :

Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical (IFTLM) : 03.22.66.81.14

Pour mémoire, un stage pratique est à réaliser après cette formation avant de se présenter aux épreuves.

*Une aide pour la recherche de ce stage pourra être fournie.*

Il comprend la réalisation de 40 prélèvements sanguins dont 30 au pli du coude.

- > Pour effectuer ce stage le candidat devra être en possession d'une attestation niveau II aux gestes et soins d'urgence conformément à l'arrêté du 3 mars 2006.
- > Ce stage s'effectuera en laboratoires et / ou services de soins des centres hospitaliers.
- > Un carnet de suivi est délivré par l'ARS.

**Durée :**  
2 jours

**Dates  
des enseignements  
théoriques :**  
Consultez notre site  
internet

**Tarif  
individuel :**  
400 €  
(tarif groupe  
sur demande)

**Participants :**  
10

**Horaires :**  
9h00 - 16h30



## FICHE D'INSCRIPTION

Dates de la formation : .....

### COORDONNÉES PERSONNELLES

Civilité : Mme / M    Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Adresse : ..... CP : .....

Ville : ..... Email : .....

N° RPPS / ADELI : .....

### COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Etablissement : .....

Adresse : ..... CP : .....

Ville : ..... Email : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

### PROFESSION

..... depuis : ..... années

Enseignant ou Formateur : ..... depuis : ..... années

### DIPLÔMES OBTENUS

..... Année : ..... Université /Institut : .....

..... Année : ..... Université /Institut : .....

### ACTIVITÉ ACTUELLE

.....

### PRISE EN CHARGE

Prise en charge personnelle ?  OUI  NON

Par un organisme ?  OUI  NON, lequel ..... Numéro de SIRET : .....

Etablissement : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Responsable du plan de formation : .....

Cachet de l'établissement

Signature du responsable